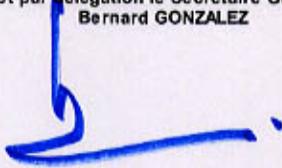
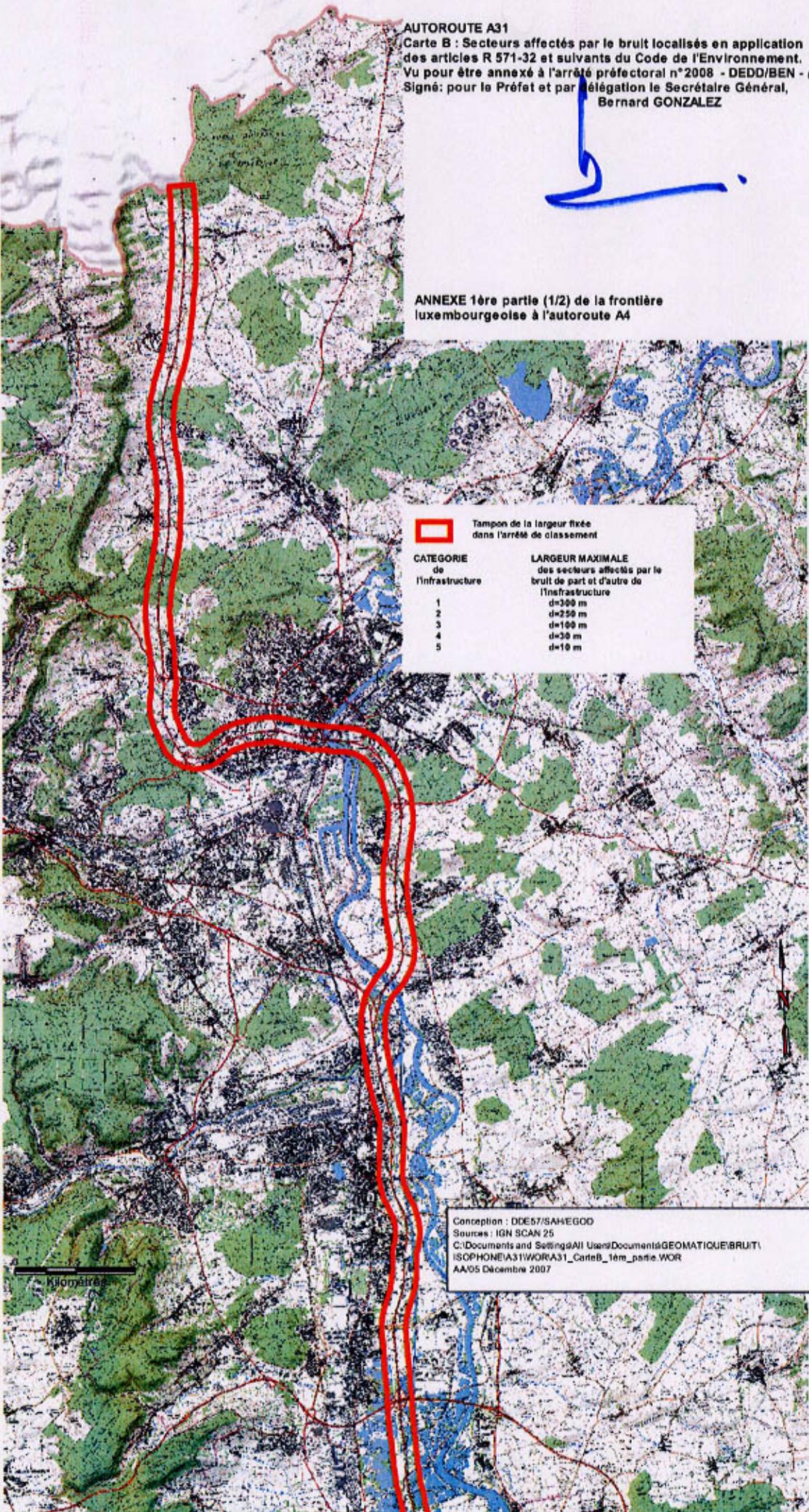


AUTOROUTE A31

Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement. Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2008 - DEDD/BEN - 03
Signé: pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général,
Bernard GONZALEZ



ANNEXE 1ère partie (1/2) de la frontière luxembourgeoise à l'autoroute A4

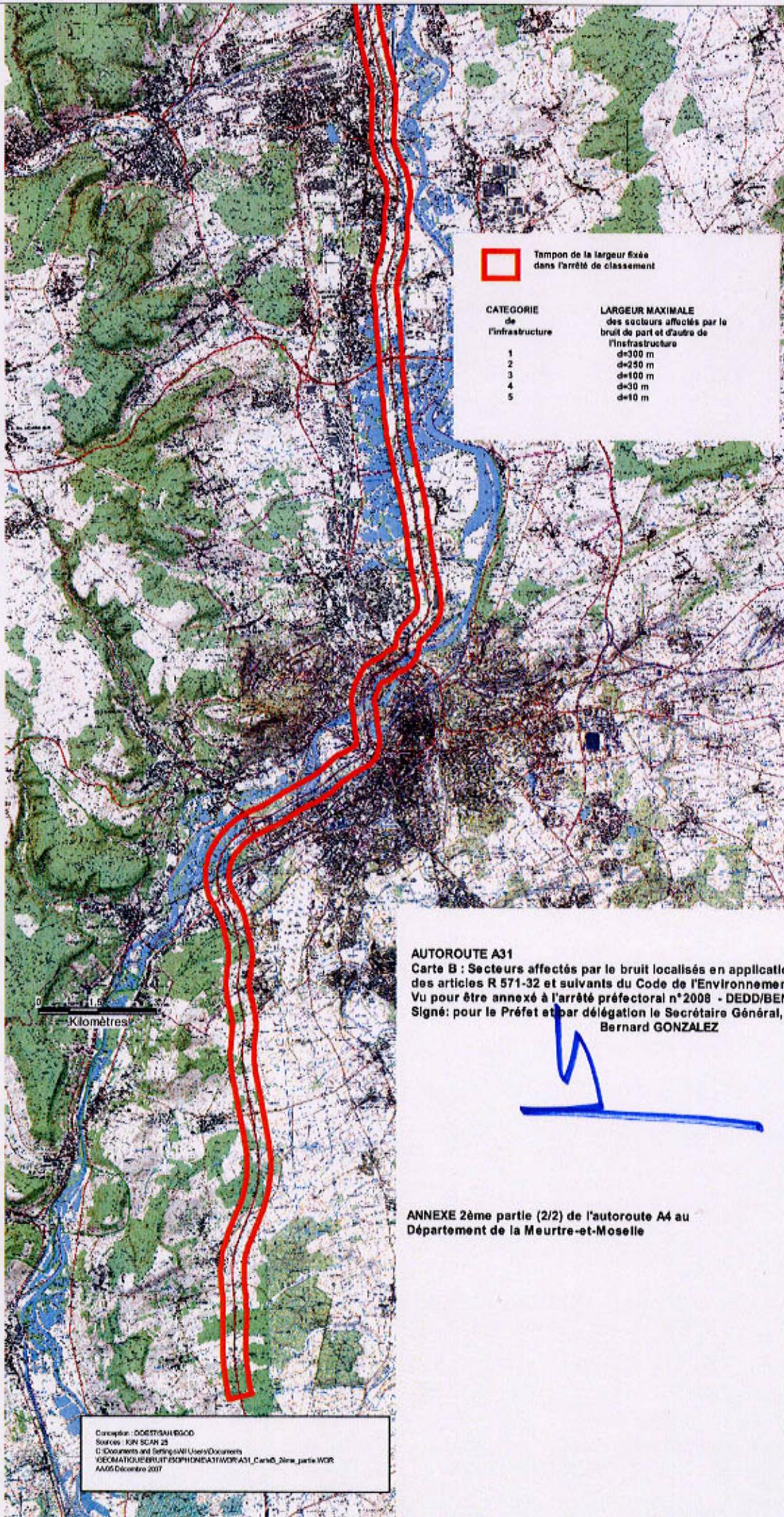


 Tampon de la largeur fixée dans l'arrêté de classement

CATEGORIE de l'infrastructure	LARGEUR MAXIMALE des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

Conception : DDE57/SAHEGOD
Sources : IGN SCAN 25
C:\Documents and Settings\All Users\Documents\GÉOMATIQUE\BRUIT\ISOPHONIE\A31\WOR\A31_CarteB_1ère_partie.WOR
AA/05 Décembre 2007

Kilomètres



Tempon de la largeur fixée dans l'arrêté de classement

CATEGORIE de l'infrastructure	LARGEUR MAXIMALE des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

AUTOROUTE A31
 Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement. Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2008 - DED/BEN - 03
 Signé: pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général,
Bernard GONZALEZ

ANNEXE 2ème partie (2/2) de l'autoroute A4 au Département de la Meurthe-et-Moselle